

Référence : **101172**

FILTRE AQUAPHOS DP2 G3 - PROTECTION ANTI-TARTRE ULTRA-COMPACTE



- • EMPÈCHE LE DÉPÔT DE TARTRE DANS LE CIRCUIT DE CHAUFFAGE
- • SYSTÈME DE DOSEUR INCORPORÉ
- • EMPÈCHE LA PROLIFÉRATION BACTÉRIENNE PAR SES BOLS LÉGÈREMENT TEINTÉS
- • TÊTE EN LAITON ORIENTABLE POUR UNE FACILITÉ D'INSTALLATION
- • FORMAT COMPACT

DESCRIPTION

Empêche les dépôts de tartre en séquestrant les sels. Ils restent alors en solution et changent de structure, évitant ainsi leurs associations. - Système de doseur incorporé qui permet une solubilisation adaptée des polyphosphates (2 à 5 mg/l). - Empêche la prolifération bactérienne par ses bols légèrement teintés. - Connexions 15/21. - Débit maximum 1,2 m3/h. - Pression de service 4 bars. - Pression maximum 10 bars. - Perte de charge maximum 0,25 bar. - Encombrement 60 x 150 mm. - Existe en version collective : nous consulter.

CARACTÉRISTIQUES

Filtre Aquaphos DP2G3 :
 Caractéristiques :
 Tête laiton avec raccordement orientable
 Raccordement : double Ecrou tournant 1/2"
 Encombrement : Longueur 150 mm x Diamètre 60 mm
 Système de By-pass doseur proportionnel incorporé
 Performances :
 Traitement par polyphosphate
 Débit max : 1,5 m3/h
 Pression de service : 4 bars
 Pression max : 10 bars
 Perte de charge max : 0,25 bar
 Limite de dureté : 35°f
 Certification ACS

APPLICATIONS

Anti-tartre au polyphosphate pour circuit de chauffage

CONDITIONS D'UTILISATION

Pression de service : 4 bars
 Débit : 1,5 m3/h
 Installation sur eau froide
 Limite de dureté 35°f

COMPATIBILITÉ

Adapté à tous les circuits de chauffage centrale hydraulique

PRÉCAUTION D'EMPLOI

Installation sur eau froide en By-pass et en insérant une vanne anti-retour en aval du doseur pour éviter les retours d'eau chaude

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION

Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.

PREScription DE POSE

A poser sur l'alimentation de la chaudière ou du ballon d'eau chaude en eau de ville filtrée

PREScription D'ENTRETIEN

Recharge périodique : 6 mois environ